Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE +

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Mensuel indépendant d'informations militaires

N° 09 - 10 | novembre - décembre 2017

www.revue-nam.ch

Paraît 6 fois par année

44e année - CHF 5.--

DISSOLUTION DE L'ÉCOLE DE RECRUES D'INFANTERIE 3

Défilé à Yverdon-les-Bains page5

Nam
En avant avec vous 7

Div ter 1
Dès 2018: 2ème mouture 15

Ticino
L'ASSU Ticino si adegua ai tempi 19

CONSTRUISONS
ENSEMBLE

Airbus est un pionnier international de l'industrie aérospatiale et le premier constructeur mondial d'avions commerciaux. Avec ses activités d'envergure internationale, *Defence and Space* et *Helicopters*, Airbus offre une large gamme de produits et de services associés à la pointe de la technologie conçus pour fournir partout dans le Monde des solutions qui contribuent au développement et au rayonnement de nos clients. Visitez www.airbusgroup.com

Airbus. We make it fly.*

* Nous faisons voler.

AIRBUS

Sommaire

Photo de première
Cérémonie de dissolution de l'ER inf 3 de Bière à Yverdons-les-Bains.

Or donc... 4
1er janvier, le début de l'an 2018. Une date insignifiante? Que non...

Le DEVA se concrétise 5
Les idées préconçues.

La chronique de MMG 6
La Suisse est riche en champs de batailles.

Jeunes tireurs 8
Trop nombreux, ils sont privés de stand.

Chronique fédérale 9
L'adieu à Berne de la Police militaire.

Défense aérienne 12-13
Une variante moyenne avec pas plus de 8 milliards pour la défense aérienne.

Cyberdéfense 14
Vers une formation des recrues avec un CFC à la clé.

Le Pamphlet 14
L'armée croit inventer l'eau tiède.

Nam
SUR INTERNET
www.revue-nam.ch

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 4000 exemplaires adressés personnellement.
Tirage imprimé: 4700 exemplaires avec la propagande.

Member of the European Military Press Association (EMPA)

Le sentiment d'insécurité est multiple

Selon un récent sondage, les politiciens ne sont pas de nature à rassurer. 60% de la population penserait en effet que les politiciens sont corrompus ou se soucieraient davantage de leurs propres besoins plutôt que du bien public. Au-delà du caractère superficiel du sondage, on peut néanmoins déceler une perte de confiance de la population envers ses autorités. La proportion est toutefois curieuse dans un pays comme la Suisse où la corruption paraît de prime abord insignifiante, du moins au regard de ce que l'on sait d'autres pays où elle est quasiment institutionnalisée.

Reste que cette perte de confiance favorise l'émergence de sentiments nationalistes et sécessionnistes. Elle discrédite aussi l'image de l'Europe qui est devenue le bouc-émissaire des citoyens mécontents.

Le sentiment d'insécurité est aussi favorisé par l'incertitude que le gouvernement américain fait planer sur les engagements pris par les USA. La tentative de ne pas respecter les traités signés par la précédente administration américaine fait penser que le plus important pays au monde, les USA, ne sont pas à même de respecter les obligations auxquelles il a souscrit et par conséquent qu'il n'est pas décidé à accorder sa protection à ceux qui sont plus faibles. Alors que, depuis des décennies, le risque d'un conflit mondial était passé à l'arrière-plan, le sentiment se propage toujours davantage que ce danger est de nouveau présent et qu'il en va de même de la menace nucléaire.

Dans ces conditions, l'armée a plus que jamais sa place dans le système de défense de la Suisse. Certes, la diplomatie, les services de sécurité, la coopération économique, l'aide au développement, la protection civile et bien d'autres, participent aussi à la défense. C'est toutefois en agissant sur place, à l'origine des conflits, que la Confédération se protège davantage que sur la frontière elle-même.

A cet égard, une aviation capable de faire respecter notre espace aérien est indispensable pour convaincre les autres Etats que nous sommes en mesure de faire respecter notre neutralité. Un pays qui n'aurait pas les moyens d'empêcher la traversée de son territoire ne peut pas prétendre respecter son obligation d'être neutre. Il semble que les autorités se satisfassent d'une décision qui pourrait intervenir dans un peu moins de 20 ans...

La possibilité pour les anciens soldats de garder son arme à la maison agite aussi les esprits. Un accord avec les autorités européennes semble possible. Certes, la question est importante. Mais ne devrait-on pas se résoudre à établir un catalogue des priorités?

A cet égard, on a appris récemment que l'armée recherchait des cracks en cybersécurité. Le budget annuel prévoirait un montant annuel de cent millions pour la cyberdéfense. Voilà une priorité qui en est réellement une. L'avenir semble en effet très troublé tant les possibilités des cybernautes paraissent illimitées. Elles comportent une dose importante de possibilités de nuire ou de paralyser le fonctionnement du pays.

Enfin, le chef de l'Armée, le Commandant de corps Philippe Rebord et ses collaborateurs, ont mis l'accent sur les préparatifs de la mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA). Voilà qui doit probablement être considéré comme la tâche la plus importante de l'armée. Selon une récente étude effectuée à l'EPFZ (Sécurité 2017), 82% des Suisses considèrent que l'armée est nécessaire et se disent satisfaits de ses prestations.

Voilà enfin une réponse positive à la question de la confiance posée ci-dessus.

Lt-col P.-A. Treyvaud
Président de l'Association **Nam**

DEVA, nous voilà!

Or donc voilà que le 31 décembre prochain marquera la fin de l'année 2017. Et le jour d'après, le 1er janvier, le début de l'an 2018. Une date insignifiante? Que non... puisque, pour notre défense nationale et pour son instrument armé, elle marque le début de la mise en application du DEVA – ce projet mammouth appelé «Développement de l'armée». Comme si la Grande Muette n'avait pas cessé, depuis toujours, de tout temps, de se développer. Oui mais pas comme cela...

Pensez... Il y a quelques années encore, le traditionnel cours de répétition débutait par un exercice de mobilisation – quelque part entre un coin de bois, une scierie ou un hangar agricole. Il y a quelques années encore, pour mériter le galon suivant, il fallait le payer! En jours de service, en périodes d'apprentissage, en entraînements au commandement, à la prise de décision, à la conduite, aux rigoureux contrôles! Il y a quelques années encore, il existait au «Pentagone» bernois un Etat-major du Groupement de l'instruction – dont le nom explique bien que ses officiers travaillaient au pilotage de l'instruction des troupes. Il y a quelques années encore, des officiers généraux étaient à la tête de divisions territoriales – dont l'une des missions, et non des moindres, était d'assurer à l'armée son ancrage dans les cantons, au cœur des populations.

Voilà... Tout cela, c'était donc il y a quelques années encore...

Mais depuis, la roue du monde a tourné. Les rapports de politique de sécurité du Département de la défense, de la protection de la population et des sports se sont succédés – en se ressemblant méchamment. Un nouvel avion de combat nommé Gripen n'a jamais pris son envol. Et les toblerones assis sur nos frontières n'arrivent pas à stopper les invasions de spams et autres chevaux de Troie qui se glissent fortuitement même jusque dans les ordinateurs de la RUAG et du DDPS.

Alors face à ces mutations, à ces évolutions des situations géo-politiques, des menaces et des risques planant sur notre sécurité, on s'est mis à construire le «Développement de l'Armée», le DEVA. Et on s'est alors dit que, peut-être, la mobilisation des troupes, le paiement des galons, une entité chargée de l'instruction ou encore une division territoriale seraient sûrement les bonnes réponses à l'insécurité, à la terreur qui règnent aujourd'hui sur la planète.

Saluons donc le DEVA. Saluons comme il se doit cette nouvelle armée à qui, fièrement, nous attribuerons de suite les qualificatifs qu'elle mérite: DEVA comme Décidée, Engagée, Valeureuse et Actuelle.

Mais quittons, le temps de Noël, un esprit chagrin et montrons, le temps du Nouvel-An, un esprit constructif, positif. Remercions toutes celles et tous ceux qui, dès le 1er janvier 2018, serviront l'Armée DEVA pour leur engagement – parfois teinté de sacrifice. Et faisons-leur confiance: car, comme aimait à le répéter le Commandant de corps Dominique Andrey, alors Commandant des Forces terrestres «Sans hommes, il n'y a pas d'armée». Recrues, soldats, sous-officiers, officiers, femmes et hommes enrôlés sous les drapeaux, c'est d'abord vous l'Armée. Merci de ce que vous entreprendrez afin que l'Armée ne se DEVA-lue point.

Jean-Luc Piller

Abonnement 2017: rappel à nos fidèles lecteurs

Le traditionnel bulletin de versement est tombé dans vos boîtes aux lettres et nous vous remercions de lui réserver bon accueil. Le prix minimal pour les parutions de 2017 est de 44 francs.

Pour poursuivre cette entreprise, nous avons besoin de l'appui de tous et nous vous remercions par avance de renouveler votre abonnement. Un grand merci aux milliers de lecteurs qui ont déjà payé leur abonnement et qui, souvent, ont arrondi le montant proposé.

Nous comptons sur chacun et vous remercions de votre fidélité.

Le spécialiste du bivouac civil

www.bernard-nicod.ch

GROUPE BERNARD NICOD

LAUSANNE 021 311 11 11 021 331 55 55

GENÈVE 022 718 08 88

NYON 022 990 90 90 AUBONNE 021 807 15 15 MORGES 021 804 79 79 YVERDON 024 424 24 24 VEVEY 021 925 70 70 MONTREUX 021 965 44 44 AIGLE 024 468 55 55 MONTHEY 024 473 88 88

synthese

Nam NOTRE ARMÉE DE MILICE + IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et sections de Suisse romande et du Tessin, de l'Association suisse de sous-officiers

www.revue-nam.ch

Parution: 6 fois par an (quatre numéros doubles)

Tirage contrôlé: 4 000 exemplaires
Tirage imprimé: 4 700 exemplaires

Administration-rédaction-publicité:
Revue Nam – Notre Armée de milice
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains
E-mail: *info@revue-nam.ch ou redaction@revue-nam.ch*
Tél. + fax 024 426 09 39

Administrateur – Rédacteur en chef:
adj sof Jean-Hugues Schulé
E-mail: *namjhs@bluemail.ch*

Prix de vente
Prix du numéro: Fr. 5.–
Abonnement annuel: Fr. 44.– (y c. TVA 2,5%)

COORDONNÉES CCP
Association de la revue Notre armée de milice
Journal **Nam**
1401 Yverdon-les-Bains
Compte de chèques postaux: 14-866108-0
IBAN: CH38 0900 0000 1486 6108 0
BIC: POFICHBEXXX

N° TVA: CHE 108.221.284

PUBLICITÉ
Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.–
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.–
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.–
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.–
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.–

Page couleur + Fr. 450.–
Page quadrichromie Fr. 2500.–

Publicité sous texte (réclame) + 25%
Emplacement prescrit + 20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Encarts: Offre sur demande

Impression:
Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37, 1422 Grandson

Procédé d'impression: Offset, trame 80 lpcm, CTP
Format: 21 x 29,7 cm

Adressage et expédition:
BVA Lausanne

Les parutions de la revue Nam
«Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 6 numéros dont 4 doubles
N° 1/2, N° 3/4, N° 5, N° 6/7 N° 8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité et la matière rédactionnelle.

Le DEVA se concrétise!

Le chef de l'armée, le Commandant de corps Philippe Rebord, dans le numéro 2/17 «intra» réservé aux collaboratrices et aux collaborateurs du domaine de la défense, précisait: «Les préparatifs de mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA) constituent actuellement notre tâche la plus importante. Dans ce cadre, nous devons être conscients que les travaux ne s'arrêteront pas le 1er janvier 2018: nous avons jusqu'au 31 décembre 2022 pour faire du DEVA une réalité ».

Votre journal *Notre armée de milice* vous a proposé tout au long de l'année une multitude d'articles concernant la grande mutation à venir de notre armée. Au centre de cette édition vous trouverez l'organigramme des structures de l'armée dès le 1er janvier 2018.

Avec la fin de l'année approchant à grands pas nous avons relaté dans nos colonnes plusieurs remises de commandements, des déménagements d'écoles de cadres, des dissolutions diverses et, en particulier pour la Suisse romande, de la brigade d'infanterie 2 (**Nam** 8-octobre 2017) et dans ce numéro nous présentons la nouvelle Division territoriale 1 qui succède à la Région territoriale 1. Nous rendons hommage au corps des instructeurs qui a, avec force et vigueur, tout mis en œuvre pour que la transition se passe bien sans oublier bien entendu les collaboratrices et collaborateurs du DDPS.

En première page, ainsi que ci-dessous, nous publions des photos de la cérémonie de dissolution de l'ER inf 3 de Bière orchestrée par le lt-colonel EMG Sébastien Rouge. Manifestation suivie par un nombreux public le mardi 24 octobre à Yverdon-les-Bains. Défilé mécanisé impressionnant sur la rue des Remparts suivi du défilé des troupes à pieds. La cérémonie finale de remise de commandement a eu lieu en fin d'après-midi aux Rives du Lac. Le lt col EMG Patrick Huber prendra le commandement de l'ER inf 2 DEVA, son prédécesseur étant le colonel EMG Pascal A. Häsler.

Chères lectrices et chers lecteurs, **Nam** espère bien vous retrouvez en 2018 et vous adresse ses meilleurs vœux pour de belles fêtes. *Adj sof Jean-Hugues Schulé*

De g. à dr. le cdt de la Formation application infanterie br Franz Nager, les lt-col EMG Patrick Huber et Sébastien Rouge et le col EMG Pascal A. Häsler. ***photos: Michel Duperrex***

Nam
SUR INTERNET
www.revue-nam.ch

Merci de communiquer vos changements d'adresse à:
info@revue-nam.ch
ou par courrier,
La Poste ne nous indiquant plus les changements d'adresses.

Caves du Château d'Auvernier
depuis 1603
Thierry Grosjean & Cie
Propriétaire – Encaveur
CH-2012 Auvernier Tél. 032 731 21 15 www.chateau-auvernier.ch

Champ de bataille

La Suisse est riche en champs de batailles. Ceux-ci tracent dans toutes les régions de notre pays, l'Histoire de ceux qui ont, souvent au coût de leur vie, marqués les étapes qui ont fondé la Suisse moderne. La liste de ces champs de batailles est trop longue pour les évoquer dans le détail. Et tous ne rappellent pas forcément une victoire des Confédérés. Généralement, on trouve, sur ou à proximité du champ de bataille, une pierre sculptée, une stèle, un obélisque, un pavillon et parfois même un ossuaire dans une chapelle. J'ai retenu pour imager mon propos deux champs de bataille: celui de la première bataille qui remonte à la fondation-même de la Confédération, témoin d'une écrasante victoire, et celui qui marque la fin de l'ancienne Confédération avec une bataille honorablement perdue. Nous sommes le 15 novembre 1315 soit quelques vingt-cinq ans après la rédaction du Pacte fédéral contenant treize clauses dont la dernière demande la protection du Dieu Tout-Puissant et datée au début d'août 1291.

Chevalerie

Une armée autrichienne d'environ neuf mille hommes dont deux mille «chevaliers et gentilshommes» représentant la fine fleur de la chevalerie de l'époque sous les ordres du Duc Léopold d'Autriche frère du roi. Inutile de prendre des précautions particulières. Il s'agit d'aller donner une sévère correction à une bande de rustres. Des «vachers» pas exercés au métier des armes qui prétendent s'affranchir de l'Empire. Du côté des Confédérés les effectifs sont d'environ mille trois cents hommes. Autrement dit leurs chances de victoire sont nulles. Pourtant, ils battent les Autrichiens le 11 novembre 1315 au Morgarten au-dessus du village d'Aegeri. C'est une boucherie. Environ mille cinq cents Autrichiens sont tués.

Pertes des Confédérés

Les pertes des Confédérés s'élèvent à douze morts. Comment cela a-t-il été possible? Voici trois raisons: En premier lieu, le Duc Léopold et ses compagnons ont totalement sous-estimé l'adversaire croyant se livrer à une simple expédition punitive contre des «rustres». En second lieu, les Confédérés ont, de façon instinctive, appliqué un certain nombre de principes de la guerre déjà énoncés par Sun Tzu quinze siècles plus tôt comme: «Rendez-vous dans des lieux où l'ennemi ne puisse pas soupçonner que vous ayez dessein d'aller» ou encore «Pour être certain de prendre ce que vous attaquez, il faut donner l'assaut là où il ne se protège pas.» C'est exactement ce qui s'est passé au Morgarten. Enfin troisième raison: Les Confédérés ont conscience des valeurs qu'ils ont à défendre en particulier celle que le poète Eluard chantera si bien 600 ans plus tard en écrivant son nom: La liberté. L'autre champ de bataille que j'aimerais évoquer est celui du Grauholz qui marque la fin de l'ancienne Confédération. Ici la situation est très différente.

Querelles

Les querelles internes, les rivalités, les trahisons, la situation géostratégique en Europe suite à la révolution française et les premiers succès de Napoléon causent la désintégration morale de l'ancienne Confédération. En mars 1798 deux divisions françaises marchent sur Berne. La division du général Brune de Payerne, la division du général Schauenburg de la région du Seeland. Le 5 mars 1798, environ 900 hommes sous les ordres du général bernois d'Erlach occupent une position défensive dans la forêt du Grauholz à 8 km au NE de Berne pour s'opposer à la division Schauenburg. Des abattis et environ 10 canons renforcent les positions défensives des bernois. Le combat débute vers 8 h du matin. Malgré un comportement exemplaire des chefs et de la troupe la position est prise par les français vers 10 h 30. Par malchance, un obus touche un caisson de munition bernois et le fait exploser forçant les serveurs à retirer une pièce d'artillerie bien placée à l'angle de la forêt affaiblissant la position bernoise. L'autre position à Neuenegg tombe aussi. C'est la fin. Berne s'effondre, la Suisse est occupée.

Restez unis

Une stèle portant l'inscription en allemand «Restez unis» à la coord 604275/206550 au lieu-dit Im Sand rappelle ces instants tragiques et résume en deux mots ce qui fait la force d'une nation. Il serait trop long d'épiloguer sur le désastre militaire de 1798. Sachons seulement que durant cette campagne, jamais les Confédérés ne cherchèrent vraiment à détruire l'ennemi par une série de manœuvres audacieuses et un effort principal comme jadis au Morgarten. Ils se contentèrent de freiner son avance par des engagements non coordonnés dans l'espace et le temps et manquèrent de vue d'ensemble et d'audace sacrifiant le principe bien connu de la concentration des forces pour celui de la simplicité. Aujourd'hui, les champs de bataille ne sont plus bien délimités en deux dimensions. Il n'y a plus qu'un seul champ de bataille planétaire avec une menace en trois dimensions. Il y a des zones de calme relatif et d'autres zones en ébullition. Actuellement la Suisse n'est pas directement menacée mais la situation n'en est pas moins alarmante. Le monde s'affole et le Conseil de sécurité ne sait plus où donner de la tête.

Risques

Escalades verbales, risques de dérapages, d'accidents ou de bavures par exemple entre les Etats-Unis et la Corée du Nord. Cyber-attaques aux origines difficilement identifiables, terrorisme, radicalisation de gouvernements dans des secteurs stratégiques de première importance comme en Turquie par exemple, afflux de réfugiés dans le pourtour méditerranéen partout la planète s'affole. Certes, nous restons encore dans le domaine des gesticulations mais l'année qui vient est celle de tous les dangers, même nucléaires. Nul ne sait si le jeu de dupe auquel nous assistons ne dérapera en conflit ouvert, qui aurait également de graves conséquences chez nous. Il n'est aujourd'hui nullement grotesque de constituer quelques réserves et même, pourquoi ne pas le dire, jeter un coup d'œil dans l'abri de protection civile pour s'assurer qu'il peut nous accueillir dans un délai raisonnable. Il faut se rendre à l'évidence, nous allons vers des temps difficiles. Serons-nous prêts? Notre armée aura-t-elle les réponses adéquates avec DEVA si le pire devait arriver? Qui sait? Dans tous les cas, souhaitons que le peuple suisse se souvienne de l'inscription de la stèle rappelant la bataille perdue du Grauholz: «RESTEZ-UNIS.»

Marie-Madeleine Greub

Un grand succès sur l'Axalp

Renversant

Près 6000 visiteurs attentifs se sont pressés le 11 octobre 2017 dans l'Oberland bernois pour assister à la traditionnelle démonstration de tir d'aviation des Forces aériennes sur l'Axalp. Ils ont pu admirer les performances des pilotes d'avions de combat et d'hélicoptères. La manifestation a eu lieu à quelque 2200 mètres d'altitude.

CHPM – Pully

Programme des manifestations 2018

Le programme 2018 est chargé et le CHPM a le plaisir d'offrir des cours d'histoire militaire à ses membres. Ceux-ci ont lieu le jeudi soir et sont donnés par le brigadier Michel Chabloz, ancien directeur scientifique et ancien président du CHPM. Afin d'en faciliter l'organisation, il est vivement recommandé d'annoncer sa participation.

Lieu: Pavillon Ouest du Centre Général Guisan, Pully – 18h30 – 20h30 (entrée libre).
Inscription: chpm-pully@bluewin.ch
Tél. 021 729 46 44
Renseignements: *www.militariahelvetica.ch*
Manifestations: 26 avril 2018, assemblée générale CHPM et 1er décembre 2018: Saint-Nicolas.

Parlons de nous !

Et en avant avec vous !

C'est le 23 octobre dernier qu'a eu lieu l'assemblée générale statutaire de l'Association de la revue *Notre armée de milice* au restaurant de la Plage à Yverdon-les-Bains, sous la présidence de Me Paul-Arthur Treyvaud, lieutenant-colonel.

Une vingtaine de sociétaires avait fait le déplacement pour suivre les délibérations concernant la revue **Nam**. Après les propos de bienvenue, le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 octobre 2016 a été adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Du rapport présidentiel de Me Treyvaud il a été retenu les bonnes relations qui existent entre les grandes Unités romandes et certaines écoles de cadres et, en particulier, l'école des stages de formation pour fourrier et sergents-majors de la FOAP logistique à Sion qui a déménagé à Berne. La rédaction est souvent sollicitée et dans la mesure des possibilités **Nam** répond présent aux diverses et nombreuses invitations. Au nom de la rédaction, le président a lancé un appel aux Commandants et aux responsables de l'information des écoles et cours pour que les différentes activités de la troupe soient publiées dans la revue **Nam**, même avec des photos.

Notre adresse e-mail

La rédaction recevra avec plaisir vos communications et invitations par le biais de l'adresse e-mail: *redaction@revue-nam.ch*

Le comité lance aussi un appel aux groupements et sections de l'ASSO. (Inutile de dire que ces publications sont insérées gratuitement dans la revue.)

Concernant la rédaction, le président a vivement remercié notre fidèle collaboratrice, Mme Marie-Madeleine Greub et les collaborateurs de la Commission de rédaction: MM. Patrice Rossel, José Bessard (correspondant parlementaire à Berne), Jean-Luc Piller, Blaise Nussbaum et Franco Bianchi qui assume la responsabilité de la page du Tessin. Le responsable prépresse le sgt Francesco Di Franco a aussi été félicité pour son excellent travail.

Nam est sur internet

Depuis le mois de mai 2016 **Nam** est sur internet: *www.revue.nam.ch*

Le site est consulté régulièrement et cela est aussi un plus pour les annonceurs et la propagande du journal. Il est bien entendu que **Nam** est disponible sur la toile seulement quelques semaines après la réception de la revue chez nos fidèles abonnés.

Les jeunes «cadres» promus reçoivent le journal **Nam** en propagande- donc offert - avec une lettre de félicitations pour leur promotion. Fourriers, sergents-majors et officiers reçoivent le journal en propagande durant une année. Ce n'est pas un abonnement «forcé» mais uniquement un cadeau pour marquer l'important passage à un grade supérieur. A la fin de la lettre personnelle adressée aux futurs lecteurs il est bien mentionné:

«Si vous décidez de renoncer à **Nam**, ce que nous regretterions, il suffit de mette la mention «REFUSÉ» sur l'un des prochains numéros et de le glisser dans une boîte aux lettres, cela sans frais pour l'envoi de retour.»

Le domaine de la publicité reste un point sensible, comme dans toute la presse en général. Le président a encore relevé que la propagande est faite dans 55 écoles de cadres et EM divers avec l'envoi régulier de 650 exemplaires par parution.

Le tirage est contrôlé chaque année par la REMP et l'imprimerie Cavin à Grandson a été remerciée pour la qualité de son travail précis et sérieux.

Après des remerciements aux membres du comité pour leur dévouement et à l'administration ainsi qu'à la fiduciaire Fidexaudit à Lausanne, Me Treyvaud a dit toute sa gratitude aux fidèles abonnés, aux annonceurs et aux collaboratrices et collaborateurs des entreprises partenaires dont le BVA.

Puis le président a conclu son rapport par des propos bien sentis que vous pouvez lire en page 3 de cette édition.

Comptes 2016

Le fourrier Jacques Levaillant a présenté la situation financière 2016 qui est positive de CHF 3496,63 pour le journal et de CHF 346,60 pour l'Association de la revue **Nam**- (comité de patronage). Dans le compte général **Nam** reste tout de même dans les chiffres rouges avec un découvert important.

Après l'adoption des comptes et le rapport de la fiduciaire, le point des divers a été utilisé uniquement pour des remerciements. Puis c'est par le verre de l'amitié que s'est terminée cette 44e assemblée générale.

Adj sof Jean-Hugues Schulé

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

Joyeuses Fêtes !!!

PS. Extraits des statuts de l'Association de la revue «Notre armée de milice» Comité de patronage de soutien de la revue Nam

A la demande de nombreux lecteurs nous avons pensé intéressant de donner quelques indications concernant les statuts de l'Association.

1. Généralités. L'Association de la revue *Notre armée de milice* est une association régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse. Son siège est à Yverdon-les-Bains. Sa durée est illimitée.
2. But: L'Association a pour but d'éditer une revue consacrée à la défense des institutions du pays et de l'armée. Elle peut utiliser d'autres moyens d'information. La revue est un moyen d'information des sections romandes et tessinoises de l'ASSO ou d'autres associations répondant aux buts de *Notre armée de milice*.
3. Sociétariat: Qualité du sociétaire. Peuvent être sociétaires:- Tout citoyen suisse- toute citoyenne suisse, toute personne morale ayant son siège en Suisse. La qualité de sociétaire impose l'obligation de payer la cotisation annuelle- Elle implique l'acceptation des présents statuts.

11. Les organes de l'Association sont:-l'assemblée générale, le comité, les vérificateurs de comptes.

16. Attributions du comité: Il exécute les décisions de l'assemblée générale. Il désigne l'administrateur-rédacteur en chef et le personnel permanent de la revue *Notre armée de milice*.

17. Les ressources financières de l'Association sont constituées par: les cotisations annuelles des sociétaires.- les dons, legs, subsides et contributions de sociétaires ou de tiers, ainsi que des ressources liées aux publications ou activités de l'Association.

Voici quelques extraits qui permettent de mieux comprendre l'organigramme – (lire en page 5) - et le fonctionnement du comité. (Comité: lire en page: 17).

Si vous souhaitez adhérer à l'Association de la revue Notre armée de milice et rejoindre la centaine de personnalités membres, (civils, citoyens soldats, politiques et officiers généraux), c'est avec plaisir que nous enregistrerons votre demande en passant par l'adresse e-mail: info@revue-nam.ch

La cotisation annuelle de CHF 80.- est indépendante de l'abonnement au journal. C'est en unissant nos efforts que nous pourrons aller de l'avant et continuer à vous offrir une revue attractive et indépendante. Merci de votre soutien, meilleurs voeux et joyeuses fêtes à chacun.

jhs

Jeunes tireurs trop nombreux

Privés de stand

Faute d'encadrement et de places, les sociétés de tir du canton refusent du monde. Un cas unique en Suisse.

Les cours de jeunes tireurs font un carton au bout du lac. A tel point qu'ils sont victimes de leur succès. Sur 702 demandes d'inscription des 15-20 ans pour l'an prochain, 260 ne seront pas satisfaites. «C'est dommage. Ça freine ceux qui voulaient tenter le coup alors que manifestement il y a un vrai engouement pour notre sport», réagit Julia, 18 ans, qui va entamer sa 3e année de cours. Le phénomène est exceptionnel dans le pays (encadré).

Stand de Bernex en ligne de mire

Mais voilà, l'Association sportive genevoise de tir dit ne pas avoir le choix. «Comme ailleurs dans le monde associatif, nous manquons de bénévoles pour encadrer nos jeunes», se désole sa vice-présidente et cheffe cantonale des jeunes tireurs, Céline Blanc. L'insuffisance des infrastructures pose aussi problème. Genève compte six stands de tir et l'avenir d'un des plus importants d'entre eux, celui de Bernex, est en stand-by. Au même endroit, un vaste projet immobilier pourrait se concrétiser d'ici quelques années. «Si Bernex devait fermer, nous serions dans une situation très difficile. Nous avons besoin d'installations. En avoir de nouvelles serait une bonne chose; mais pour l'instant, il faut au moins maintenir la capacité actuelle.»

Agrandir les installations?

Ancien compétiteur, député UDC et auteur d'une récente motion sur le sujet, Michel Baud fulmine: «On dépense des millions pour la culture destinée aux élites mais pas pour un sport national! Rien n'est fait pour mieux accueillir ces jeunes, c'est inadmissible!» Jeune tireur depuis deux ans, Sergio se demande si des moniteurs de l'armée ne pourraient pas renforcer l'encadrement et pallier le manque de bénévoles. Selon lui, l'organisation des cours - dix demi-journées entre mars et juin - pourrait aussi être revue. «Pourquoi ne pas les prolonger sur une journée, voire un week-end complet?»

Seule certitude, aucun projet de construction de nouveaux stands de tir n'est aujourd'hui à l'ordre du jour. Mais le manque de places semble préoccuper les municipalités, dont dépendent ces infrastructures. L'Association des communes genevoise assure ainsi travailler sur la question. Selon nos informations, l'agrandissement de certains stands est à l'étude.

David Ramseyer – 20 Minutes

Beaucoup au départ, peu à l'arrivée

Entre la 1ère et la 2e année de cours, les effectifs de jeunes tireurs chutent partout. Genève ne fait pas exception: deux-tiers des inscrits de cette année ne seront pas au rendez-vous en 2018. Le poids des études et le manque de temps jouent un rôle, selon les responsables genevois. Son de cloche identique côté vaudois. «L'offre sportive est conséquente, même en campagne. Il y a de la concurrence, note le responsable cantonal des jeunes tireurs, Maurice Jossevel. Pour les retenir, nous essayons de motiver nos quelque 200 sociétés à leur fournir plus que des cours, à leur faire découvrir d'autres formes de tir et à mieux les intégrer au sein des associations.»

Ailleurs, les stands ne débordent pas

Les sociétés genevoises sont les seules du pays à devoir refuser du monde dans leurs cours destinés aux jeunes, indique la Fédération sportive suisse de tir. Selon elle, le manque d'installations dans un canton urbain au territoire exigu explique en partie le phénomène. Mais paradoxalement, le problème vient aussi du succès des campagnes de recrutement réalisées au bout du lac: «L'association cantonale fait un excellent travail en la matière. Cette année, elle a envoyé 4000 courriers pour faire connaître notre activité», applaudit le responsable des jeunes tireurs suisses Walter Meer. Un exemple dont devraient s'inspirer d'autres associations, d'après lui. La Suisse compte 10000 jeunes tireurs, mais ce chiffre stable depuis deux ans cache en réalité une baisse d'environ 3000 inscrits, compensée seulement par l'abaissement en 2016 de l'âge requis, passé de 17 à 15 ans.

Pour les recrues...

Deux jours de congé à choix

Le Conseil fédéral a annoncé un nouveau catalogue de mesures qui seront introduites l'an prochain dans l'armée.

Dès 2018, chaque militaire pourra prendre à sa guise deux jours de congé pendant l'école de recrues. Le Conseil fédéral a introduit le 22 novembre dernier, cette nouveauté dans le Règlement de service. Il s'agit d'une mesure parmi d'autres visant à asseoir la réforme de l'armée.

La réforme doit permettre à l'armée de s'assouplir et de mieux s'équiper tout en réduisant sa taille. Sa mise en œuvre commencera le 1er janvier pour une durée de cinq ans. Le Conseil fédéral précise régulièrement les modalités d'application de la révision de loi adoptée par le Parlement et continuera de le faire.

Convoqué par SMS

Le règlement de service, qui donne au soldat un aperçu de la marche du service, ainsi que de ses droits et devoirs, n'est pas le seul concerné. La nouvelle ordonnance sur la mobilisation permettra ainsi aux nouvelles formations de milice à disponibilité élevée d'être aussi convoquées par SMS ou courriels.

Cela devrait permettre de pouvoir les engager rapidement pour des mesures de protection, pour la défense contre les attaques atomiques, biologiques et chimiques ainsi pour que des prestations relevant du génie, la logistique ou de la santé.

Rayon obligations, un civiliste devra désormais effectuer une affectation d'une durée de 26 jours au moins par an à compter de la 2e année qui suit l'entrée en force de la décision d'admission. Jusqu'ici, l'obligation d'effectuer des affectations annuelles s'appliquait à partir des 27 ans de la personne.

Justice

Pour ce qui est de la justice, les autorités militaires de poursuite pénale sont désormais réparties entre trois régions linguistiques, tout comme les juges d'instruction et les auditeurs (procureurs militaires). Exit les huit tribunaux militaires de première instance qui existaient jusqu'à présent. Les tribunaux de langue allemande et de langue française disposeront chacun de plusieurs cours.

La réforme de l'armée prévoit un système supplémentaire d'incitation pour les nouveaux cadres de milice. Ceux-ci reçoivent une indemnité s'ils suivent la formation de sous-officier supérieur ou d'officier jusqu'au niveau d'un état-major de corps de troupe. Ils peuvent utiliser cette indemnité pour régler les coûts d'une formation ou d'un perfectionnement dans la vie civile. Le montant des indemnités varie selon le grade et la fonction, soit entre 3300 et 11300 francs.

Sport

Les nouveautés concernent aussi le sport militaire. Jusqu'à présent, les entraîneurs, les assistants et les moniteurs devaient avoir suivi l'entièreté du service d'instruction obligatoire pour pouvoir consacrer des jours de service supplémentaires à l'encadrement des sportifs d'élite. Cette condition n'aura plus lieu d'être.

Enfin, les effectifs devront être relevés pour que l'état-major Centrale nationale d'alarme du Conseil fédéral soit capable d'accomplir de nouvelles tâches d'appui au profit de l'Etat-major fédéral chargé de maîtriser les menaces atomiques, biologiques et chimiques ainsi que les dangers naturels. *ats*

Police militaire

L'adieu à Berne

«Nos efforts permettent de protéger notre pays et notre population. Nous fournissons une contribution décisive à la sécurité!» C'est en ces termes que le Brigadier Hans Schatzmann a ouvert le dernier rapport de la Sécurité militaire (Mil Sich) dans la capitale fédérale. DEVA oblige, le 1er janvier 2018 le Commandement quitte Berne et prend ses quartiers à Sion. Dans la foulée, la Sécurité militaire change de nom et devient la Police militaire (MP). Une page d'histoire se tourne! Moments forts de cet adieu à Berne.

Le Brigadier Hans Schatzmann présentant les différents uniformes de la police militaire du 19e au 21e siècle.

Parrain de la Sécurité militaire, le canton de Berne s'exprime par la voix du Conseiller d'Etat Hans-Jürg Käser, directeur de la police et des affaires militaires. «Ce n'est pas le matériel mais ce sont les hommes qui font la valeur de l'unité!», relève-t-il. «Malheureusement ce sont les comptables qui gèrent le monde...» Il y a des regrets dans son allocution, même s'il n'entend pas céder à la nostalgie. Et de lancer: «Pour la police civile, il est bon de savoir qu'elle est soutenue par une police militaire bien formée, bien équipée.»

Le succès du partenariat

Chef de l'Etat-major de conduite de l'Armée, le Divisionnaire Jean-Marc Halter abonde dans son sens. «La police militaire est déployée sur tout le territoire. Elle joue en quelque sorte un rôle de «sensors», de capteur d'informations destinées non seulement à l'armée mais aussi aux autorités civiles. Et si nous avons du succès, c'est parce que nous collaborons étroitement avec nos partenaires civils», déclare-t-il en substance. Que ce soit dans le cadre de grands événements internationaux, comme le symposium de Davos, d'aide en cas de catastrophes ou de missions à l'étranger (KFOR SWISSCOY par ex.), cette unité d'élite est très sollicitée. En 2017, entre 24 et 27 policiers militaires sont engagés tous les jours, ce qui représente quelque 10 000 jours de service.

Leur mission est claire, à savoir: assurer les tâches de police de sécurité, de police de la circulation et de police judiciaire, ainsi que les tâches de protection au profit de l'Armée. La MP fournit en outre des prestations de police dans le cadre d'engagements subsidiaires d'appui aux autorités civiles et participe à des missions à l'étranger. «Etre la police de l'armée signifie que nous sommes là pour la troupe et non que la troupe est à notre service», souligne le Brigadier Schatzmann. «Nous sommes un partenaire fiable, qui dispose d'une grande souplesse d'organisation. Nous montrons l'exemple et nous nous identifions à notre mission.»

Coup de blues

Pour marquer l'ouverture de ce nouveau chapitre de l'avenir sédunois, le commandant a fait les choses en grand. Sous la baguette du premier lieutenant Jan Mutschlechner, la fanfare Spiel Ter Reg 4 joue plusieurs morceaux de circonstances, en commençant par «Grüss an Bern», suivi plus tard de « La marche de Saint Triphon» et, dit-il, « pour marquer notre atterrissage définitif dans ce canton»: l'hymne officiel valaisan «La marche de Marignan».

Emotionnellement forte, cette mutation structurelle et territoriale n'est cependant pas une première, comme en témoigne la brochure d'une centaine de pages éditée à cette occasion et intitulée: «Von der Feldgendarmerie zur Militärpolizei» («De la gendarmerie à la police militaire»). Sous la plume de René Ackermann, cette plaquette commémorative jette un regard pertinent et bien documenté sur l'histoire de la police militaire suisse de 1848 à 2017.

Joignant l'image à l'écrit, le dernier rapport en terre bernoise a d'ailleurs permis de mettre en scène un défilé de mode (!); en l'occurrence une présentation des différents uniformes de la police militaire du 19e siècle à nos jours. Marquée par deux guerres mondiales, la chute du Mur de Berlin et les nouvelles menaces du IIIe millénaire, cette histoire en marche est riche d'enseignements.

«Est-ce que le monde et la Suisse sont devenus plus sûrs en 2017? Clairement non», déplore le Brigadier Schatzmann. Et de conclure: «Nous ne savons pas de quoi sera fait le futur. Mais nous sommes prêts!»

José Bessard

Gendarmes durant l'occupation de la frontière, en 1914. Un guide de la police montée militaire (unité spéciale de la cavalerie) en 1868. Couverture de la plaquette commémorative

Structures de l'armée dès le 1er janvier 2018

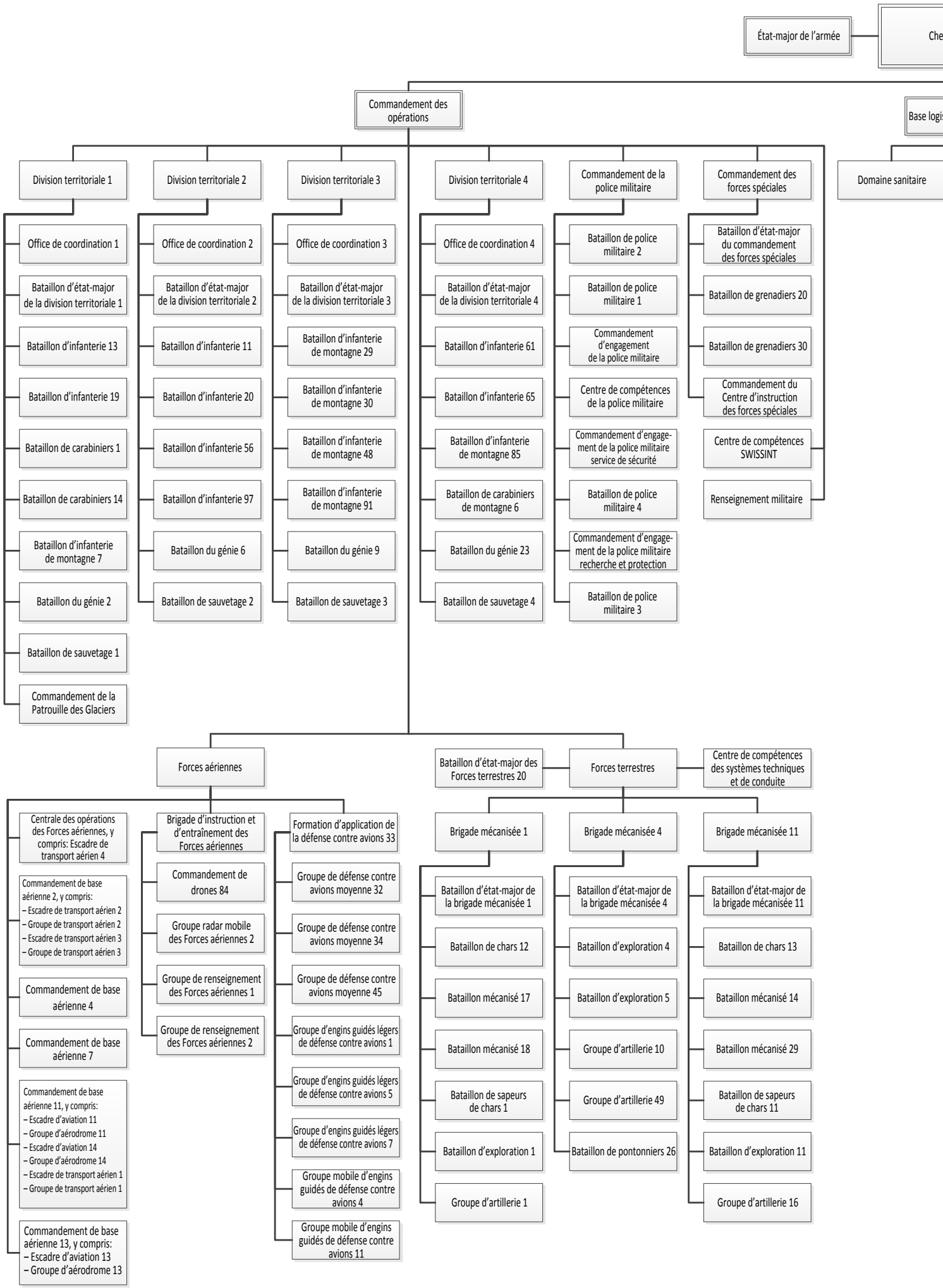

Structures de l'armée dès le 1er janvier 2018

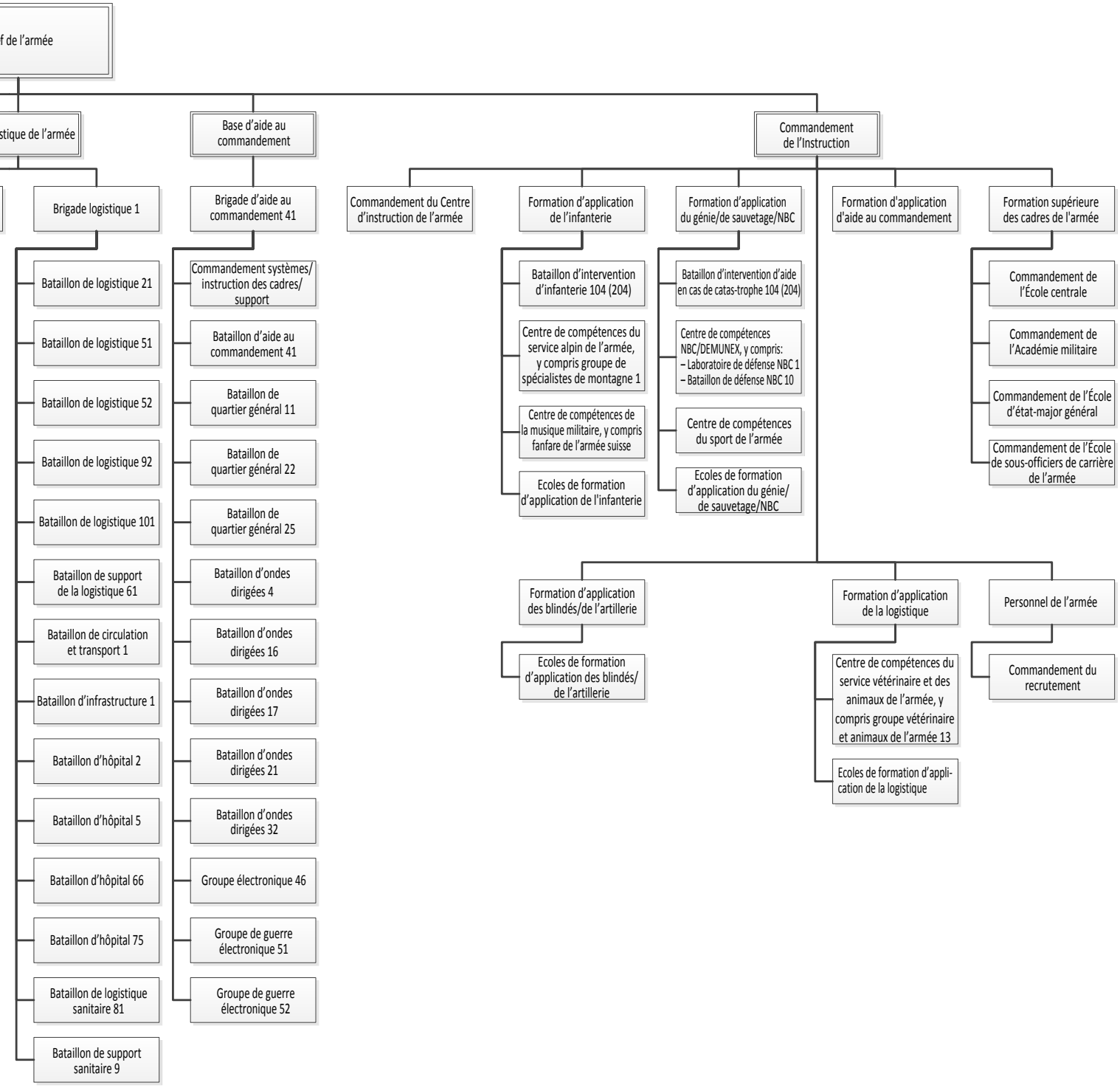

Nam - NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin, en Suisse alémanique et dans toutes les écoles militaires du pays!

Publicité et abonnement

tél: 024 426 09 39 – courriel: info@revue-nam.ch

Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Conseil fédéral

Pas plus de 8 milliards pour la défense aérienne

Le 8 novembre dernier, Berne a opté pour la variante «moyenne» entre les options présentées en mai, qui allaient de 5 à 18 milliards.

La bataille pour l'achat de nouveaux avions de combat est relancée. Le Conseil fédéral a fixé l'enveloppe: au maximum 8 milliards, qui devront aussi servir pour un nouveau système de défense sol-air. La possibilité d'un vote populaire est encore en suspens.
L'achat de 22 Gripen pour 3,1 milliards avait été rejeté en 2014 par le peuple. En principe, les acquisitions militaires ne sont pas soumises à référendum. La création d'un fonds avait permis un scrutin sur le jet suédois.
Le Conseil fédéral n'a pas pris de décision définitive concernant la nouvelle escadrille appelée à remplacer l'actuelle flotte de 54 Tiger et 30 FA-18, a expliqué le ministre de la défense Guy Parmelin devant la presse. Son département a été chargé d'étudier plusieurs variantes jusqu'en février 2018.
L'achat pourrait passer par un arrêté de planification indiquant le but de l'achat et la facture maximale de 8 milliards de francs, qui serait soumis au référendum facultatif. Une révision de la loi sur l'armée précisant les moyens nécessaires à la défense de l'espace aérien pourrait aussi permettre au peuple de se prononcer.
Mais, parmi les autres variantes, figurent aussi la procédure sans scrutin ou celle d'un référendum sur le type d'avions. Une votation ne devrait pas intervenir avant 2020, selon Guy Parmelin.
A ce stade, le Conseil fédéral n'a pas fixé le nombre de jets, ni leur fournisseur. Avec 8 milliards, le Conseil fédéral s'inscrit sur une ligne moyenne entre les options présentées en mai par un groupe d'experts, qui allaient de 5 à 18 milliards.
Cette version prévoit l'achat de 30 aéronefs et d'un système de défense sol-air étendu. Mais il reviendra aux spécialistes de définir clairement la combinaison, selon Guy Parmelin qui a refusé de s'avancer sur ce terrain.

Quel avion?

Cinq productions devraient être évaluées. De ce côté-ci de l'Atlantique, on retrouve le Gripen suédois, le Rafale français et l'européen Eurofighter. S'y ajoutent deux avions américains: le successeur du FA-18, le Super Hornet, et le très cher et très puissant F-35.
Des demandes seront formulées l'année prochaine et le choix du Conseil fédéral devrait tomber vers 2020. Les appareils devraient quant à eux être livrés dès 2025. Les fournisseurs étrangers devront compenser 100% de la valeur d'un contrat par des commandes à l'industrie suisse. En vue d'une transparence maximale, un registre montrera quelles entreprises suisses auront reçu des mandats compensatoires dépassant les 100 000 francs.

«L'avenir de l'armée»

Le ministre de la défense a souligné la nécessité de l'achat de nouveaux jets pour garantir la neutralité et protéger la population. La situation mondiale et européenne reste incertaine. «On ne sait pas ce qui adviendra ces 10 à 20 prochaines années.»
Il faut une flotte moderne et une défense sol-air digne de ce nom, selon le Vaudois. D'ici 2025 à 2030, les avions et le système actuel ne seront plus utilisables. «On ne parle ni plus ni moins que de l'avenir de l'armée.»
Une nouvelle prolongation de la durée de vie des FA/18 n'est techniquement pas possible, a affirmé Guy Parmelin. Le Conseil fédéral a aussi écarté l'idée de reporter l'achat, d'y renoncer ou de recourir à des drones.

Budget revu à la hausse

Outre le renouvellement de la protection aérienne, l'armée devra faire des investissements notamment pour remplacer les systèmes d'armes principaux vieillissants des troupes au sol. Il faudra par exemple remplacer les chars Léopards et M-1009.
Au total, 15 à 16 milliards de francs seront nécessaires dans le cadre des programmes d'armement de 2023 à 2032. Avec son budget actuel de 5 milliards par an, l'armée peut investir un milliard dans le programme d'armement. Le gouvernement a donc décidé de relever le plafond des dépenses de l'armée de manière continue durant les années à venir.

Stabiliser les frais

Le budget de l'armée devra augmenter d'environ 1,4% par an. L'armée devra en outre stabiliser ses frais de fonctionnement, afin que la majeure partie des moyens gagnés puissent être affectés à l'armement.
Le Conseil fédéral pourra aussi revoir ou freiner en tout temps la hausse des dépenses militaires si la situation économique se péjore, a expliqué Guy Parmelin. Mais les autres départements seraient alors aussi concernés. *ats*

Référendum annoncé?

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) exige une proposition sur laquelle le peuple pourra se prononcer. Il se dit prêt, avec les Verts, à saisir le référendum contre ce «chèque en blanc» de plusieurs milliards.
Selon le GSsA, il est impératif qu'un projet concret soit proposé et qu'il soit sujet au référendum. L'organisation compte lancer le référendum, avec le soutien des Verts. Elle appelle le PS et les Vert'libéraux à se joindre à eux

PLR satisfait

Hugues Hiltpold se dit satisfait de la solution retenue par le Conseil fédéral en vue de renouveler la protection de l'espace aérien. «C'est une bonne chose, car il s'agit de la variante intermédiaire», a déclaré le conseiller national (PLR/GE) à l'ats.
Considérant que cette proposition est consensuelle, Hugues Hiltpold estime «raisonnable» l'enveloppe de 8 milliards de francs prévue. Le Genevois voit en outre d'un bon œil un référendum facultatif. Mais le peuple votera de toute façon, selon lui, par le biais du référendum facultatif ou d'une initiative populaire.

2017 = 44e année

Nam NOTRE ARMÉE DE MILICE + IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Formulaire disponible également sur www.revue-nam.ch

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

❑ Je désire recevoir *Notre armée de milice* et souscris un abonnement annuel de CHF 44.– (TVA comprise)

❑ Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de *Notre armée de milice*

❑ Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans *Notre armée de milice* (tarifs, grandeurs, dates de parutions)

❑ Marquer d'une croix

Nom *Prénom*

Rue *NPA/Localité*

Date *Signature*

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

DDPS

Le chef a son Monsieur avions de combat

Le ministre de la Défense a nommé à ce poste Christian Catrina, l'actuel chef de la politique de sécurité du DDPS .

Guy Parmelin a désormais son «Monsieur avions de combat». Le ministre de la défense a nommé, avec effet immédiat, Christian Catrina, 61 ans, délégué pour le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien, ont indiqué ses services.

Entré au Département de la défense en 1987, Christian Catrina est depuis 2009 chef de la politique de sécurité du DDPS et, en sus, depuis 2011, secrétaire général suppléant.

Directement subordonné à Guy Parmelin, il élaborera pour ce dernier les documents nécessaires à la prise de décision des autorités politiques concernant l'achat de nouveaux avions de combat et le remplacement du système de défense sol-air. Il aura accès à tous les documents et toutes les activités en lien avec ces projets.

En se flanquant d'un délégué, le ministre de la défense entend renforcer le pilotage des acquisitions prévues et garantir que les aspects politiques cruciaux soient rapidement identifiés et traités avec circonspection.

La bataille pour l'achat de nouveaux avions de combat a été relancée au début du mois lorsque le Conseil fédéral a fixé l'enveloppe: au maximum 8 milliards de francs, qui devront aussi servir pour un nouveau système de défense sol-air.

La possibilité d'un vote populaire est encore en suspens. Le Conseil fédéral devrait trancher au printemps s'il soumet au Parlement un projet attaquable par référendum, et sous quelle forme. Guy Parmelin a été chargé d'étudier plusieurs variantes d'ici février.

A ce stade, le Conseil fédéral n'a pas fixé le nombre de jets, ni leur fournisseur. Les moyens prévus correspondent à une option présentée en mai par un groupe d'experts avec 30 jets et d'un système de défense sol-air étendu.

Cinq productions devraient être évaluées. De ce côté-ci de l'Atlantique, on retrouve le Gripen suédois, le Rafale français et l'européen Eurofighter. S'y ajoutent deux avions américains: le successeur du FA-18, le Super Hornet, et le très cher et très puissant F-35. Des demandes seront formulées l'année prochaine et le choix du Conseil fédéral devrait tomber vers 2020. Les appareils devraient quant à eux être livrés dès 2025. *ats*

Congrès du PS

Contre de nouveaux avions

Le PS s'oppose à l'achat immédiat de nouveaux avions de combat. Il demande que la durée d'utilisation de F/A-18 soit prolongée au-delà de 2030. Les délégués étaient réunis samedi 14 octobre 2017 à Olten et l'assemblée des délégués a adopté par 126 voix contre 63 et 6 abstentions un «document conceptuel sur les forces aériennes». Le PS s'engage pour garantir la sécurité de l'espace aérien suisse tout en mettant fin «au réduit national de l'espace aérien». Pour assurer la police aérienne le PSA estime qui huit avions de combat suffisent. Pour des «scénarios plus tendus», le parti renonce pour le moment à avancer un nombre précis d'avions. Le projet d'acquisition devra être soumis au peuple. Le parti plaide pour l'achat d'un avion de fabrication européenne et un financement par le budget ordinaire de l'armée. Au nom de la jeunesse socialiste, Lewin Lempert a critiqué le concept, jugé militariste, alors que le PS s'est prononcé pour l'abolition de l'armée. Une proposition de limiter la flotte à 12 jets au maximum a été rejetée par 100 voix contre 88.

Cyberdéfense

Vers une formation des recrues avec un CFC à la clé

Le Département fédéral de la défense est en train d'élaborer un modèle d'école de recrues axé sur la cyberdéfense.

L'armée suisse pourrait former ses recrues à la cyberdéfense. Le DDPS planche sur un projet d'école de recrues dont la formation pourrait en outre être sanctionnée par un CFC.

Le DDPS est en train d'élaborer un modèle d'école de recrues axé sur la cyberdéfense, a indiqué à l'ats un porte-parole du DDPS, confirmant une information du *Matin Dimanche* et de la *SonntagsZeitung*. Les premières recrues pourraient bénéficier de cette formation dès le printemps prochain, selon des sources internes à l'administration citées par le journal dominical.

Le DDPS ne confirme pas cette information et indique qu'aucune date n'est arrêtée pour l'instant. Son porte-parole ne se montre pas plus bavard sur le nombre de recrues que l'armée espère former chaque année.

Des spécialistes en informatique seraient recherchés dans toutes les écoles de recrues pendant les premières semaines de l'instruction militaire de base, précise le site internet du DDPS auquel le porte-parole renvoie pour connaître les grandes lignes du projet. Ils seraient sélectionnés au moyen d'évaluations. La formation spécifique qu'ils suivraient ensuite pourrait être sanctionnée par un CFC.

Ce projet avance alors que la pression du Parlement en matière de cybersécurité augmente. Le Conseil des Etats a accepté deux motions qui demandent la création respectivement d'un centre de compétence fédéral pour la cybersécurité et d'une organisation de cyberdéfense rattachée à l'armée. Le National devrait les traiter lors de la session d'hiver. Sa commission de politique de sécurité recommande à l'unanimité de les accepter. *ats*

Le Pamphlet

L'armée croit inventer l'eau tiède

Comme chacun sait, ou pas, le DEVA ou projet de développement de l'armée entrera en vigueur en 2018. Le nom même dudit projet peut susciter des inquiétudes légitimes, étant donné que ce qui se développe bouge constamment et que, justement, l'armée suisse aurait besoin d'un peu de stabilité. Il faut s'attendre à court ou moyen terme à un projet d'évolution de l'armée qu'on pourra baptiser EVA.

En attendant, d'après un rapport du Conseil fédéral, DEVA va apporter quelques améliorations à la situation actuelle: on va augmenter l'attractivité de l'armée en mettant à profit de manière optimale le potentiel des recrues. On va mettre en place un recrutement moderne permettant aux personnes astreintes d'utiliser leurs compétences civiles au service et d'améliorer la compatibilité entre service militaire et carrière civile. En outre, on s'avise que l'instruction doit être attrayante à tous les échelons, y compris dans les cours de répétition.

Vaste programme, dont on ne nous dit pas comment il va être mis en œuvre. La seule chose qui y manque est l'initiation au sens du devoir et de la discipline. Mais on ne peut pas être partout.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de lire que, actuellement, l'armée n'utilise pas de manière optimale le potentiel des recrues – et des soldats, par conséquent – et que l'instruction n'est pas attrayante.

Ayant deux petits-fils en âge de servir, je le savais déjà, mais une confirmation ne nuit pas. *Mariette Paschoud*

fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
Conseil juridique,
Conseil en matière de succession

fidexaudit sa
chemin de mornex 2
case postale 598
CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE FIDUCIAIRE Membre indépendant de EuraAuditInternational

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50

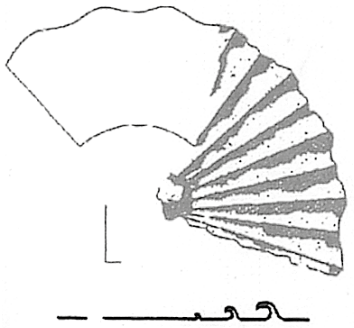

Ouvert toute l'année

Restaurant de la PLAGE

Surveillance – Protection – Enquêtes

PYTHON

Un nouveau regard sur la sécurité

Contact Tél. +41 22 749 19 00

www.python-securite.ch

Stratégie – Expertise – Coaching

Acte fondateur

Ne penser qu'au futur

Dès le 1er janvier 2018, les militaires connaîtront une unité présentée sous une nouvelle forme, la «Division territoriale 1». Les responsables ont appliqué le concept DEVA.

La foule se presse dans les travées de l'auditorium Stravinski. A droite, le br Yvon Langel et le col Yves Charrière.

Autrefois, on évoquait la «Zone territoriale 1» (1971); puis, la «Division territoriale 1» (1995); ensuite, la «Région territoriale 1» (2004); et, encore une fois, la «Division territoriale 1» (2018). Commandant la Rég ter 1, jusqu'au 31 décembre 2017, le divisionnaire Roland Favre ne souhaitait pas participer à la première rencontre de la Div ter 1, deuxième mouture: «Je m'efface», a dit l'officier général, «il ne faut penser qu'au futur».

Cinq bataillons d'infanterie

Vendredi 10 novembre 2017, quelque mille officiers, sous-officiers supérieurs, et d'autres invités se retrouvaient. Ils assistaient à «l'acte fondateur» de la nouvelle «Division territoriale 1». La rencontre se déroulait à Montreux, dans l'«auditorium Stravinski» du «2m2c» («Montreux Music Convention Center»). Commandant désigné de la Div ter 1, le brigadier Yvon Langel accueillait ses hôtes. A partir du 1er janvier 2018, le brigadier Langel arborera la seconde étoile du divisionnaire. On reconnaissait également le colonel Yves Charrière; pour sa part, il deviendra brigadier, et commandant remplaçant de la Div ter 1.

A l'intérieur de ladite unité, les dirigeants et leurs subordonnés disposeront de cinq bataillons d'infanterie. Nous les citons, ainsi que les commandants actuels: le Bataillon de carabiniers 1 (lieutenant-colonel EMG Edouard Vifian); le Bataillon de carabiniers 14 (lieutenant-colonel EMG Richard Hauser); le Bataillon d'infanterie 13 (lieutenant-colonel EMG Patrick Wanger); le Bataillon d'infanterie 19 (lieutenant-colonel EMG Jacques de Chambrier); le Bataillon d'infanterie de montagne 7 (lieutenant-colonel EMG Nicolas Joly).

Des bataillons d'état-major, du génie, et du sauvetage complèteront la Div ter 1. Les sportifs qui participent à la légendaire «Patrouille des Glaciers» (PdG) pourront compter sur les aides des militaires du Bat inf mont 7 et celles d'autres soldats (des gens incorporés dans le Bataillon d'état-major, que dirige le lieutenant-colonel EMG Dirk Salamin). Une PdG sera proposée en 2018 ; pour une ultime fois, le colonel Max Contesse assumera la direction.

Chef communication de la future Div ter 1, le colonel John Lingg présente des aspects des nouvelles structures et quelques enjeux sécuritaires. Citons ce propos en substance. «Née du DEVA au 1er janvier 2018, la Division territoriale 1 fera partie intégrante du nouveau commandement des Opérations. Interlocuteurs privilégiés de l'armée, vis-à-vis des autorités politiques et des différents partenaires de la sécurité, les hommes et les femmes de la Div ter 1 sont établis sur l'ensemble de la Suisse romande (cantons de Neuchâtel, Jura, Vaud, Fribourg, Berne, Valais, Genève). En particulier, ces militaires conduisent, selon le principe de la subsidiarité, les engagements d'appui au profit des autorités civiles dans le domaine de la sécurité ou en cas de catastrophe».

Le fondateur d'une amicale

Le vendredi 10 novembre, plusieurs orateurs se succédaient à la tribune. Mentionnons le syndic de Montreux et lieutenant-colonel Laurent Wehrli; la conseillère d'Etat vaudoise Béatrice Métraux; le brigadier Yvon Langel; le chef désigné du commandement des Opérations, le commandant de corps Aldo C. Schellenberg; le capitaine aumônier Jean-Marc Schmid.

Parmi la foule, nous avons reconnu des officiers généraux et supérieurs, les brigadiers Erick Labara, Germaine Seewer, Guy Vallat; le colonel EMG Pierre-Yves Lang; un futur chef d'état-major de la Div ter 1, le colonel EMG Michel-Pierre Marmy; le colonel EMG Robert Zuber; le colonel Yves Duffey; le lieutenant-colonel Jean-Louis Scheurer; des policiers, les colonels Alain Bergonzoli et Olivier Botteron.

Nommons quelques autres personnalités, militaires et civiles, aussi aperçues à Montreux. Le commandant de corps Luc Fellay, les divisionnaires André Liaudat et Daniel Roubaty, le brigadier Martin Chevallaz sont retraités; le colonel Pierre Comina est le fondateur de l'«Amicale des anciens de la Zone territoriale 1» (1984); le major Ernst Voegeli commande la troupe équestre «Berner Dragoner 1779»; anciennement incorporé au Bataillon d'aide en cas de catastrophe 34, le capitaine Joëlle Vrolijk a encore œuvré, en qualité d'observateur militaire, pour le compte de l'ONU (en Syrie et au Liban, entre mai 2009 et mai 2010); l'avocate Marisa Vonlanthen travaille pour le Secrétariat général du Département fédéral de la Protection de la population et des sports.

Relevons enfin la présence de militaires étrangers: des Allemands, le lieutenant-colonel EMG Peter Beschnidt et l'adjudant-chef Christian Seitz; des Français, le général de corps d'armée et gouverneur de Lyon, Pierre Chavancy, les colonels Gilles Coulougnon et Alexis Merdaci, ainsi que le lieutenant-colonel Florent Khing. *P.R.*

Les bannières de la future Div ter 1.

Le CC Aldo C. Schellenberg, le col Alexis Merdaci et le général Pierre Chavancy.

De gauche à droite, le col Yves Duffey, le maj Ernst Voegeli, le cap Joëlle Vrolijk; l'adj-chef Christian Seitz et le lt-col Jean-Louis Scheurer; le col EMG Robert Zuber, le col EMG Pierre-Yves Lang, le col EMG Michel-Pierre Marmy; le div André Liaudat, le CC Luc Fellay, le br Martin Chevallaz.

De Bernard Roten et Hervé de Weck

Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale

La période de la Première Guerre dans le Jura bernois ne semble pas intéresser les auteurs de thèses, les historiens jurassiens et suisses. Depuis la fin des années 1930 jusqu'à nos jours, silence assourdissant, même dans la *Revue militaire suisse* qui ne publie qu'un article en novembre 1986, intitulé «L'Ajoie en période de guerre 1813-1945». Peu d'allusions également aux personnalités jurassiennes et à leur rôle.

Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale évoque la période dans ses aspects à la fois militaires, politiques, économiques et socio-culturels. Grâce à Bernard Roten qui a enseigné au Gymnase de Laufon et a été à l'époque chef du service de renseignement de la brigade frontière 3, le Laufonnais prend la place qu'il mérite.

Entre 1914 et 1918, contrairement à ce qu'on a souvent écrit, l'Ajoie n'est pas défendue, les troupes qui s'y trouvent n'y feraient que du combat retardateur, pour donner à la position clé des Rangiers le temps d'être prête. Le Laufonnais serait défendu «sans esprit de recul», tandis que les districts de Moutier et de Courtelary voient passer les troupes qui vont ou reviennent de la frontière; ils abritent des infrastructures logistiques et sanitaires dont les sources parlent peu. Pendant de longues périodes, la moitié de l'Armée a été déployée entre Porrentruy et Bâle, pratiquement tous les citoyens-soldats de l'époque ont fait une relève dans le Jura bernois. La Petite Gilberte a pu connaître «300 000 soldats et tous les officiers»!

Les hommes sous les drapeaux obéissent aux ordres, acceptent la nécessité de la défense du territoire, ils servent malgré les pertes de salaire, ils acceptent les sacrifices mais, à la longue, ils doutent ou font des crises de cafard. Comment et pourquoi ont-ils tenu? Les soldats eux-mêmes donnent des explications. Le rôle de la solidarité, de la camaraderie: ils ne veulent pas abandonner leurs copains. Leur courage, ils le puisent aussi dans l'esprit de corps, dans le charisme de chefs de section et de commandants d'unité. Le sens du devoir, la discipline leur ont été inculqués dès l'enfance dans la famille et à l'école. En Suisse, il n'y a pas de rupture entre le front et l'arrière. Le pays n'étant pas impliqué dans le conflit, les citoyens-soldats font des relèves – parfois longues – puis rentrent chez eux pour plusieurs mois.

La neutralité n'empêche pas les populations francophones et germanophones d'éprouver pour les belligérants des sympathies divergentes, dues à la langue et à la culture. Les notables qui s'expriment dans la presse jurassienne manifestent une francophilie qui explique de fausses informations, des accusations contre la prétendue germanophilie du Conseil fédéral, du général Wille et du commandement de l'armée. Le rédacteur du Pays, Ernest Daucourt, celui du Petit Jurassien, Léon Froidevaux, s'avèrent les plus fanatiques. En revanche, il y a armistice dans les affrontements entre conservateurs et radicaux jurassiens...

Sous peine de disparaître, l'horlogerie et la micromécanique, deux activités essentielles dans le Jura bernois, doivent continuer à exporter mais ce dont les belligérants ont besoin, ce sont surtout des composantes de munitions. Seules quelques grandes firmes refusent d'en fabriquer, comme Longines qui fait dans le chronomètre de marine. En période de guerre, il n'y a pourtant pas d'exportations innocentes: même le chocolat ou le lait condensé peuvent servir à ravitailler les combattants et à prolonger la guerre.

Comment vivent les familles, obligées de s'organiser dans la durée sans les hommes dans la fleur de l'âge qui se trouvent sous les drapeaux et ne touchent plus leur salaire? La caisse de compensation ne date que de la Seconde Guerre mondiale. La forte inflation aggrave encore la situation. En 1918, on dénombre en Suisse près de 620 000 indigents. Pour toucher des secours de la part des communes, il faut d'abord prouver que l'on est indigent. Les problèmes économiques et sociaux créent des tensions, spécialement dans les grandes villes. Dans le Jura où l'on a souvent des liens avec les paysans qui vendent bien leurs produits, la situation est moins douloureuse qu'ailleurs en Suisse.

Les populations des sept districts voient affluer des confédérés en uniforme venus des quatre coins du pays. Dans les campagnes jurassiennes surtout, c'est un choc culturel. Également pour les hommes venus garder la frontière. Ils arrivent dans des régions dont jusqu'alors ils ignoraient jusqu'à l'existence. La mobilité à l'époque n'est pas celle d'aujourd'hui ! Les citadins en particulier sont choqués par les conditions de vie et d'hygiène dans des villages perdus mais ils vont être le plus souvent séduits par l'accueil des autochtones. En 1918, les Suisses se connaissent mieux qu'en 1914...

La presse écrite et les médias électroniques suisses ont accordé en 2014 une grande attention à ce qui s'est passé aux frontières du Jura pendant la Première Guerre mondiale, entre autres la Télévision suisse romande que l'on accuse souvent d'être lémanique, la Télévision alémanique, celle de la partie italophone du pays, sans oublier Canal Alpha. Une revue de presse fait apparaître une bonne soixantaine d'articles et de reportages concernant surtout l'Ajoie.

Lors d'une séance de coordination des manifestations 1914-1918, Guillaume Lachat, directeur de Jura Tourisme, soulignait que, pour les Suisses alémaniques, il y a trois points d'accrochage touristiques dans le Canton du Jura: feu le Fritz des Rangiers, l'hôtel de la Gare à Courgenay et Le Largin.

La Société jurasienne des officiers

Depuis le début des années 1990, la Société jurassienne des officiers se montre active dans la publication d'ouvrages et de plaquettes traitant de l'histoire militaire, des relations entre l'armée et la population dans le Jura bernois et le Jura. Ces aventures éditoriales ont été le plus souvent lancées en amicale collaboration avec les officiers du Jura bernois et l'efficace soutien de Walter von Känel, ancien commandant du régiment jurassien, aujourd'hui porteur du projet «Espace muséal des troupes jurassiennes» à Saint-Imier, qui devrait ouvrir à la fin 2018. Aujourd'hui, la SJO a le plaisir de présenter Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale, œuvre de deux historiens, Bernard Roten et Hervé de Weck, un des ouvrages les plus importants qu'elle a lancés: plus de 350 pages, une iconographie riche et en partie inédite, une histoire qui prend en compte le district de Laufon qu'on oublie trop souvent dans l'historiographie jurassienne. Une histoire qui ne se limite pas au volet militaire, mais éclaire les dimensions économiques, sociales et politiques, sans oublier les mentalités des Jurassiens et des Conférés venus garder la frontière. La souscription a connu un beau succès.

Préface d'Adolf Ogi

L'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi a accepté de préfacer le livre et l'a fait dans des termes qui font chaud au cœur. Un grand merci aux deux auteurs qui ont investi un important capital «Temps» pour rédiger et illustrer Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale. Hervé de Weck, au fil des années, a su rendre moderne et ouverte l'histoire militaire jurassienne. On est obligé de le constater, même dans des milieux peu enthousiastes de la défense nationale.

Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale
Ouvrage relié de 363 pages, richement illustré d'une iconographie souvent inédite.
CHF 69.- l'exemplaire.
Disponible en librairie ou à commander:
Editions D+P SA, p.a. M. Michel Voisard
rte de Courroux 6, 2800 Delémont
032 421 18 18, *marketing@lqj.ch*

De Gérard Miège

Sur les pas de Bonaparte

Dix ans après La Suisse des Bonaparte, il était temps pour Gérard Miège de proposer un guide illustré et récréatif destiné à mettre ses pas dans ceux de tous les Bonaparte qui ont passé, visité ou vécu en Suisse, ainsi que celles et ceux qui les ont accompagnés dans leurs aventures, comme les de La Harpe (Rolle), Peter Ochs (Bâle), les généraux Berthier (Neuchâtel), Jomini (Payerne), Noverraz, le fidèle de Riez, le général Dufour de Genève et les d'Affry de Fribourg, et bien d'autres encore.
Le lecteur, devenu randonneur, pourra ainsi et à sa guise suivre le général Bonaparte traversant la Suisse en cinq jours de Genève à Bâle en 1797, l'extraordinaire franchissement du Grand-Saint-Bernard par l'armée de réserve du Premier Consul au mois de mai 1800, l'impératrice Joséphine mélancolique errant sur les bords du Léman dans les années 1810-1811, l'exil du roi Joseph à Prangins après la première abdication de Napoléon Ier en 1814, les tribulations de la reine Hortense à la recherche d'un lieu de repos après la chute définitive de l'Empereur et la vie du jeune Louis Napoléon dans le beau pays d'Arenenberg.
Toujours dans l'idée de mieux faire connaître l'histoire de la Suisse, Gérard Miège invite cette fois-ci ses lecteurs à le suivre dans un beau voyage en Suisse qui les mènera par le texte et par l'illustration au XIXe et au XXIe siècle.

Sur les pas de Bonaparte
CHF 29.-, 128 pages
A commander aux
Éditions Cabedita, 1145 Bière
021 809 91 00, info@cabedita.ch

De Julius Rebold, Colonel du Génie

Association St-Maurice d'Études militaires 2017

Histoire de la construction des ouvrages fortifiés fédéraux 1831-1860 et 1885-1921
Baugeschichte der Eidgenössischen Befestungunswerke 1831-1860 und 1885-1921
Préface: Cdt C Dominique Andrey
Rédaction: Maurice Lovisa
Réédition bilingue (français/allemand) revue et augmentée de l'ouvrage, publié en 1982, illustrée avec une nouvelle série de photographies inédites de l'époque de la construction des ouvrages fortifiés fédéraux.

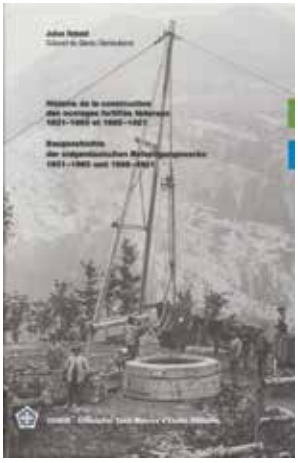

Format: 17.5cm x 24.5cm
327 pages
CHF 45.–
A commander auprès de l'éditeur: *Association St-Maurice d'Études militaires 2017* ou sur internet: *www.asmem.ch*

Jura et Jura bernois

Fortifications des brigades frontière 2 et 3

Fortins, tétrapodes «Toblerone», barrages antichars «Rails»; impossible de ne pas les voir dès que l'on se déplace dans le Jura bernois et le Jura. Chacun sait que ce sont autant de reliques de la Seconde Guerre mondiale pendant laquelle chaque famille a eu un grand-père ou un père mobilisé.
Ainsi, ces ouvrages font encore partie de notre quotidien. C'est pourquoi une équipe de spécialistes et de passionnés les présentent dans ce numéro. Ils expliquent les principes tactiques qui ont guidé leur construction, les secrets du génie militaire, de leur percement et de leur construction.
Les conditions de vie des soldats des brigades frontière 2 et 3 qui servaient autour et dans ces fortifications étaient dures et ce numéro est aussi un hommage à ces hommes.
Fortifications des brigades frontière 2 et 3 dans le Jura et le Jura bernois.
Édite par *Intervalles, Revue culturelle du Jura bernois et de Bienne. CHF 30.-. A commander pour sur internet: www.intervalles.ch*

Civilistes

Vers une diminution

Le nombre de civilistes doit nettement diminuer. Le Conseil fédéral a décidé le 15 novembre 2017 d'intervenir pour garantir à long terme les effectifs de l'armée. Il a chargé le département de l'économie de préparer un projet de loi d'ici à l'automne 2018. Le gouvernement n'annonce pas d'objectif chiffré de réduction et l'organe d'exécution du service civil refuse d'en donner. Il s'agit simplement «de réduire substantiellement les admissions», qui sont passées de 4670 en 2011 à 6169 en 2016 et qui augmentent chaque année.

Saint-Maurice

La caserne de Dailly est fermée

Le 13 novembre 2017 la caserne de Dailly a été une dernière fois sous le feu des projecteurs. En effet la cérémonie de fermeture et de dissolution a été le chant du cygne de 50 ans d'histoire et d'activité. Située sur la commune de Lavey-Morcles, cette fermeture aura quelques conséquences sur le développement économique de la région et en particulier les établissements publics de Saint-Maurice. Chaque mercredi, ils étaient en effet une centaine de soldats à venir se sustenter en plaine pour le souper «fac».

ALIGRO
Cash & Carry

Genève-Les Vernets
Tel. 022 308 60 20
Chavannes-près-Renens
Tel. 021 633 36 00
Sion
Tel. 027 327 28 50
Matran
Tel. 026 407 51 00
Schlieren
Tel. 044 732 42 42

www.aligro.ch

Association de la revue «Notre armée de milice»
Case postale 798 – 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. + Fax 024 426 09 39 - Courriel: *info@revue-nam.ch*

Président: lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Danielle Nicod
Caissier: four Jacques Levaillant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Membres:
François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adj sof Germain Beucler; sgt Pierre Messeiller et Blaise Nussbaum.

Commission de rédaction:
sgt Francesco Di Franco.

Correspondant à Berne: José Bessard
Correspondant au Tessin: Franco Bianchi

Alfa Romeo Giulia Super 2.2 180 ch

Bella comme un cœur

Un design italien, des moteurs exceptionnels et puissants, d'excellentes solutions techniques, que demander de mieux?

ALa Giulia est parfaite et incroyablement belle. Personne ne peut dire le contraire! Certes, selon les critères de chacun, elle pourrait ne pas convenir, d'autant plus qu'elle n'est pas prévue en version break, mais quand on a sous les yeux une berline aussi belle extérieurement qu'intérieurement et avec de très bonnes performances... Des raisons qui sont clairement subjectives, mais qui ont leur raison d'être.

Nous avons apprécié la position de conduite et le moteur diesel 2,2 litres de 180 ch (à 3750 t/min) avec sa boîte mécanique à 6 rapports qui va bien avec son tempérament. Elle est également proposée avec une boîte robotisée à 8 rapports. Côté performances, elle frôle les 230 km/h et passe de 0 à 100 km/ en 7,2 secondes. Sur route, cela se traduit par de belles sensations qui invitent à lui demander le maximum, surtout dans les virages où elle assure formidablement grâce, entre autres, à une excellente répartition du poids (50/50).

L'intérieur est très raffiné. Une bonne finition, du beau cuir, des sièges confortables et enveloppants ainsi qu'un tableau de bord à l'instrumentation épurée. La plupart des réglages se font sur écran à l'aide d'une molette.

C'est vrai qu'une Alfa, pour l'aimer, il faut y avoir goûté. Et tous les passionnés vous le diront, difficile ensuite de changer. Nous aurions voulu la garder, mais il fallait débourser CHF 42546.-, ou 39491.- dans sa version à 150 ch. A choisir, nous sommes plus attirés par le 2,9 V6 biturbo de 510 ch, la Quadrifoglio. Sauf qu'il faut aligner CHF 82083.-. Et ensuite, il y a bien quelques options et packs à rajouter (entre 5 et CHF 10000.-) Mais que ne ferait-on pas pour avoir le moteur le plus puissant jamais construit par Fiat... *fdf*

Site de l'importateur: www.alfaromeo.ch

Volvo V60 Polestar

La plus sportive des Volvo

Avec la Polestar, Volvo met en confiance le conducteur dans toutes les situations, en préservant les standards de la marque que sont le confort et la sécurité, mais avec 367 ch sous le capot.

En 2015, Volvo rachète le préparateur indépendant Polestar pour en faire sa division hautes performances, comme AMG pour Mercedes. Et quand la S60 et la V60 de l'époque (T6 à essence R Design AWD) passent entre leurs mains, le résultat est exceptionnel. Après un travail en profondeur qui a engendré 260 modifications, il en ressort un puissant 2.0 quatre cylindres avec une double suralimentation (compresseur et turbocompresseur) qui développe 367 ch et 470 tr/min transmis sur les quatre roues. Elle se voit aussi dotée d'amortisseurs de course Ohlins ajustables (que l'on retrouve sur les Lamborghini Aventador) et des ressorts plus rigides ainsi que de nombreux inserts en fibre carbone et du pack Performance Totale afin de fournir des performances optimales et des caractéristiques de conduite équilibrées. La boîte à transmission automatique à 8 rapports de la V60 Polestar, avec ses palettes au volant permet elle aussi, de préserver le confort dont la marque scandinave nous a habitués et procure un parfait appui au sol. Pour les oreilles, l'échappement actif qui se déclenche en mode Sport, rappelle que ce n'est pas une V60 commune.

Si le but était de baisser sa consommation et ses rejets de CO_2 n'est, au final pas si flagrant, ses performances ont, elles, bien pris l'ascenseur. Sa vitesse maximale se trouve limitée à 250 km/ et elle passe de 0 à 100 km/h en 5 secondes. C'est un vrai bolide avec un équipement de confort, de technologie et de sécurité à faire pâlir ses concourantes. Au prix de CHF 87000.-, il ne reste presque plus d'option à rajouter.

Avec Polestar, Volvo a trouvé une solution remarquable de revitaliser et de rendre très attractive ses S60 et V60 en fin de carrière. Chapeau! *fdf*

Site de l'importateur: www.volvocars.ch

Jeep Cherokee 2.2 Diesel, 200 ch

Un petit air d'Amérique

L'union de la marque américaine avec le groupe Fiat a vraiment du bon. Il a permis à l'Italien d'avoir une large gamme de SUV tout en remontant les ventes de la marque.

Le coup de crayon et la patte du groupe Fiat ont été très bénéfiques pour Jeep. Le Cherokee en témoigne. Une ligne avant atypique, mais très plaisante et des motorisations peu gourmandes que bénéficient aussi le Wrangler, le Renegade, le Grand Cherokee ou le tout dernier, le Compass.

Le Cherokee, objet de notre test, est un SUV qui n'est disponible qu'en 4x4, avec une boîte automatique à 9 rapports. Dans sa version essence (Trailhawk), un 3,2 litres développant 272 ch est vendu CHF 55900.- et c'est le seul à proposer le blocage du différentiel à l'arrière, qui de surcroît, est de série. La version diesel, avec son 2,2 litres de 200 ch pour un couple de 440 Nm à 2500 t/min, est équipée d'un système AWD entièrement automatique. Par contre, toutes deux sont dotées d'un système de contrôle de la traction Selec-Terrain avec quatre modes (cinq pour le modèle Trailhawk, qui ajoute le mode Rock, soit franchissement, aux modes Auto, Snow, Sport et Sand/Mud). Le confort de conduite est donc garanti quelles que soient les conditions.

L'habitacle est soigné et confortable. Le coffre, avec son hayon électrique, offre un volume de 514 litres et est modulable à souhait. Côté multimédia, le Cherokee est à la page avec son écran tactile de 8,4'' qui intègre un système de navigation, le téléphone, le chauffage, la radio ainsi que de nombreux réglages. Le tableau de bord se trouve ainsi quasiment démuni de commande.

Avec le moteur diesel, le Cherokee peut tracter jusqu'à 2500 kilos et sa consommation moyenne, annoncée à 5,7 l/100 km, mais plus proche des 7 litres durant notre essai, peut être qualifiée de raisonnable, vu ses 2 tonnes à vide. Tout comme son prix qui est de CHF 55500.-. *fdf*

Site de l'importateur: www.jeep.ch

Novità nostrane, tensioni all'estero e...

L'Assu TI si adegua ai tempi

Approvati i nuovi statuti dell'Associazione ticinese sottufficiali (Assu TI) - Investimenti e dubbi sui nuovi caccia e la nuova - La br fan mont 9 a fine corsa: viva la brigata! - Caccia, Dca e investimenti - Auguri ai lettori di Nam!

Iniziamo dalla fine, formulando i migliori voti di buone Feste e felice 2018 ai lettori di **Nam**. Auguri e grazie pure a cdt Dattrino, uff e truppa della br fan mont 9, ultima grande unità ticinese a finire negli archivi della nostra storia militare essendo disciolta. Pure da segnalare i nuovi piani governativi per gli investimenti militari inclusi rigenerazione dei 30 F/A18 restanti fino al 2030, nuovi caccia e nuovo sistema Dca: 8mld di franchi, con l'idea di aumentare dell'1,2% le spese per la Difesa, dal 2021. Rapporto Parmelin atteso entro febbraio; varie le reazioni dei partiti di Governo (Plr favorevole; Udc pure, ma "è solo il 1. passo nella direzione giusta"; riserve Ppd; progetto sovradimensionato per il Ps, che richiama il NO popolare ai 3mld per i Gripen; infine, il GssE/GSoA pronto a un nuovo referendum).

A questo punto, l'importante e interessante novità di adeguamento ai tempi in casa Assu TI, con l'Ad straordinaria al Mte Ceneri che, il 28 novembre, ha approvato all'unanimità (sic!) i nuovi statuti preparati dalla comm. speciale 'ad hoc' con supervisione di Werner Walser, quale consulente giuridico. Di seguito, un estratto dell'introduzione ai lavori svoltisi in un clima franco e costruttivo. L'interregno, fino alla nuova Assemblea generale dei soci Assu Ti prevista nel marzo 2018 a Locarno, sarà garantito dai commissari (tutti presidenti sezionali).

«Abbiamo lavorato molto, pure in pieno periodo vacanziero estivo, e bene. Sì, al proposito, perché già nel 1. incontro del gruppo, fra noi s'è istaurato un rapporto franco e cordiale, affiatato e d'intesa unanime sul mandato per giungere a una proposta realistica. Soluzione adottata: via i personalismi, rinnovamento e occhio al bene comune (Assu TI ma non solo, contato l'ambito in cui ci muoviamo); snellimento interno; supporto e autonomia delle sezioni; vigilanza; coordinazione. Da qui, la nostra proposta unanime di nuovi Statuti

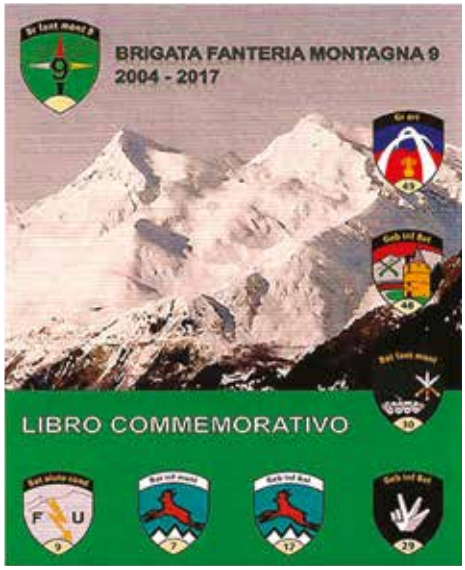

oggi al vaglio, dopo revisione di Werner Walser, che ringraziamo.

Membri Assu TI restano le sezioni, ma abbiamo esteso e adottato nuove regole per il Comitato Cantonale e l'Assemblea, organo supremo, che vogliamo legittimamente democratico nel decidere coinvolgendo tutti i soci affiliati alle sezioni stesse. Ancora, eventi cantonali in comune; più flessibilità; azione politica verso l'esterno più marcata: questa, di fatto, la proposta concreta sulla quale vi pronuncerete e che noi consideriamo adeguata, praticabile, utile, sempre perfezionabile cammin facendo. Il nostro gruppo ha pure garantito la continuità operativa con presenze o deleghe a eventi, programmazione generale anticipata attività 2018 delle sezioni (poi integrata in un'unica tabella per evitare concomitanze), contatti con altri enti (pzze d'armi incluse) e con l'Assu CH, che il 2.12 terrà appositamente un corso VVA in italiano, ad Airolo.

Il 2018 segnerà il 75mo dei granatieri con festa a Isone, il 50mo dei gran paracadutisti e, se vivrà, l'80mo Assu TI (abbiamo alcune ipotesi di lavoro). Ora: vogliamo fare bene o agire contro i fini e le realtà comuni (Difesa, Esercito, Sicurezza)? Se l'Assu TI continuerà a vivere nessuno dirà alcunché; se invece muore, saranno immediate le conseguenze politiche esterne, a cominciare da chi già lavora per minare il nostro Esercito e da chi tuttora apprezza l'Assu TI, pure con sostegni finanziari.

Nuovi statuti pronti, impegno rinnovato, mandato esaurito ma continuità d'interregno (fino all'elezione del nuovo CC, in marzo), garantita da noi. Ora tocca a voi, cari delegati. Per quanto ci riguarda: Viva l'Assu Ticino!»

Rinnovati auguri e alla prossima!

Franco Bianchi

Un po' di allegria… non guasta mai nel contorno a eventi e foto che simboleggiano, sopra da sin. a dx, l'Assu TI con nuovi statuti grazie alla comm. spec. formata da chi scrive e dai pres. sezionali Sargenti, Ghirlanda, Putelli e Raveane; la dksciolta br fan mont 9 del col SMG Dattrino e gli F/A18 che il Governo vuole rigenerare fino al 2030, in attesa di nuovi caccia e nuova Dca: entro febbraio, rapporto Parmelin. Prosit! *fotobi/AD*

AP CONSULTING
André Prahin SA

votre conseiller immobilier

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET, DE CONSTRUCTION & DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2 - CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél.: 021 331 29 29 - Fax: 021 331 29 20 - E-mail: info@apconsulting.ch

JAB 1000 Lausanne 1

Annoncer les rectifications d'adresse
Retours et changements d'adresse:
NAM – Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Votre annonce...

- **vous cherchez du personnel...**
- **vous cherchez un emploi...**
- **vous voulez vendre du terrain, un immeuble...**
- **vous voulez vendre une voiture...**
- **vous voulez vendre des produits...**
- **vous voulez vous faire connaître...**

... une bonne adresse: les pages de publicité de «Notre armée de milice»

***

Renseignements, délais de la remise des annonces
Lire en page 5

***

Bulletin d'abonnement dans ce numéro

Se mettre au vert.
Savourer des nuits blanches.
Rougir de plaisir.
Nager dans le grand bleu.
Voir la vie en rose.

OÙ VOS IDÉES DEVIENNENT ÉMOTIONS

CAVIN artgraphic